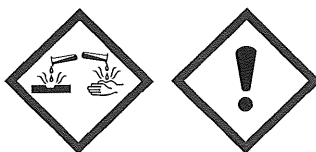


	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
		Edition révisée n° : 5
		Date : 23 / 4 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
CHLORURE ETAIN (EUX) 2H2O		001184

Danger



SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

CHLORURE ETAIN (EUX) DIHYDRATE

Numéro CAS : 10025-69-1

Numéro EINECS : 231-898-0

Numéro d'enregistrement Reach : /

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Produits chimiques.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur :



Mon-Droguiste.Com
39 Bis Rue du Moulin Rouge
10150 Charmont Sous Barbuise
Tél : (33)3.25.41.04.05
Fax : (33)3.25.41.06.16
Email : contact@mon-droguiste.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : Xn; R22
C; R34
Xi; R37
R43

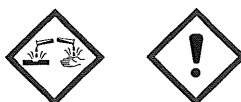
Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H302
Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Danger - (CLP : Skin Corr. 1B) - H314
Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Attention - (CLP : Skin Sens. 1) - H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

- Pictogramme(s) de danger



- Pictogramme(s) de danger : SGH05 - SGH07

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
		Edition révisée n° : 5
		Date : 23 / 4 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
CHLORURE ETAIN (EUX) 2H2O		001184

SECTION 2. Identification des dangers (suite)

- **Mention d'avertissement** : Danger
- **Mention de danger** : H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Conseils de prudence**
- Prévention** : P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Intervention** : P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Résultats des évaluations PBT et vPvB : Non applicable.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	REACH	Classification
Tin(II) chlorure dihydrate	>= 98,5 %	10025-69-1	231-868-0	----	---	Xn; R22 C; R34 Xi; R37 R43 Skin Corr. 1B;H314 Acute Tox. 4 (Oral);H302 STOT SE3;H335 Skin Sens. 1;H317

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

- **Inhalation** : Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Contact avec la peau** : Rincer immédiatement à l'eau.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- **Contact avec les yeux** : Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières.
Porter un équipement de protection des yeux. Consulter un médecin.
- **Ingestion** : Rincer la bouche et boire de l'eau ensuite abondamment.
Ne pas faire vomir. Danger de perforation.
Appeler immédiatement un médecin.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3
		Edition révisée n° : 5
		Date : 23 / 4 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
CHLORURE ETAIN (EUX) 2H2O		001184

SECTION 4. Premiers secours (suite)

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Danger de perforation des voies gastro-intestinales.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- **Agents d'extinction appropriés** : Le produit lui-même ne brûle pas. Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.

- **Agents d'extinction non appropriés** : Aucune donnée disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Chlorure d'hydrogène. (HCl).

Chlore.

Oxydes d'étain.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate.

Eviter la formation de poussière.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Eviter de respirer les poussières.

Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Faire respirer de l'air frais.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laissez pénétrer dans les canalisations, les eaux de surface ou souterraine.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une ventilation adéquate.

Ramasser mécaniquement.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

6.4. Référence à d'autres sections

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation de poussière.

La poussière formée qui ne peut être évitée doit être collectée régulièrement.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

S'assurer que toutes les valeurs limites d'exposition sont respectées.

Ne pas respirer les poussières.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
		Edition révisée n° : 5
		Date : 23 / 4 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
CHLORURE ETAIN (EUX) 2H2O		001184

SECTION 7. Manipulation et stockage (suite)

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Respectez toutes les réglementations locales et nationales pour le stockage de produits polluant l'eau.

Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage : Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Observer les règlements nationaux.

8.2. Contrôles de l'exposition

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Ne pas respirer les poussières.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Protection individuelle

- **Protection respiratoire** : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué. (EN143, P2)
Si toutes les limites d'exposition sont observées et qu'une bonne ventilation est assurée, aucune précaution spéciale n'est nécessaire.
- **Protection de la peau** : Vêtements de travail protecteurs.
Choisir les moyens de protection individuelle en raison du lieu de travail.
- **Protection des yeux** : Lunettes de protection hermétiques.
- **Protection des mains** : Gants de protection.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation de gants.
Pour éviter les problèmes de peau, réduire le port de gants au minimum requis.
Matériau des gants : Gants en caoutchouc imperméable.
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
Temps de pénétration du matériau des gants : Les gants de protection devrait être remplacé dès les premiers signes d'usure.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique : Solide.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5
		Edition révisée n° : 5
		Date : 23 / 4 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
CHLORURE ETAIN (EUX) 2H2O		001184

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Couleur : Incolore.

9.1.b. Odeur

Inodore.

9.1.c. Seuil olfactif

Non applicable.

9.1.d. pH

~ 2 (100 g/l - 20°C).

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

43 - 46 °C

9.1.f. Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Non déterminé(e).

9.1.g. Point d'éclair

Non applicable.

9.1.h. Taux d'évaporation

Non applicable.

9.1.i. Inflammabilité

Ce produit n'est pas inflammable.

9.1.j. Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Non applicable.

9.1.k. Pression de vapeur

Non applicable.

9.1.l. Densité de vapeur

Non applicable.

9.1.m. Densité relative

Densité : 2,71 g/cm³ (20°C).

9.1.n. Solubilité(s)

Dans l'eau : 1187 - 1450 g/L.

Solvants organiques : Non déterminé(e).

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Non bioaccumulable.

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Non applicable.

9.1.q. Température de décomposition

Non déterminé(e).

9.1.r. Viscosité

Non applicable.

9.1.s. Propriétés explosives

Non explosif.

9.1.t. Propriétés comburantes

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6
		Edition révisée n° : 5
		Date : 23 / 4 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
CHLORURE ETAIN (EUX) 2H2O		001184

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Non comburant.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec : Alcalis - Réaction exothermique .

Réagit avec : Agents oxydants forts.

10.4. Conditions à éviter

Perte d'eau par chauffage.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

Alcalins

10.6. Produits de décomposition dangereux

Chlorure d'hydrogène (HCl).

Chlore.

Oxydes d'étain.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 700

Corrosivité / irritation : Contact avec la peau : Corrosif sur la peau et les muqueuses.
Contact avec les yeux : Corrosif.

Sensibilisation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Autres informations toxicologiques : L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques : Toxicité aquatique : Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7
		Edition révisée n° : 5
		Date : 23 / 4 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
CHLORURE ETAIN (EUX) 2H2O		001184

SECTION 12. Informations écologiques (suite)

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes

Classe de pollution des eaux : Classe de pollution des eaux 1 : peu polluant. (Evaluation par liste).

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Pour l'élimination au sein de l'UE, utiliser le code déchet en vigueur, selon le Catalogue Européen de Déchets (CED). Tout producteur de déchets est entre autres tenu de classer ses déchets selon le code de catégorie et de procédé du catalogue européen des déchets (CED).

Emballages non nettoyés

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

UN3260

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (CHLORURE ETAIN (EUX) DIHYDRATE)
CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (STANNOUS CHLORIDE DIHYDRATE).

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID :

Classe : 8 (C2) Matières corrosives.

Numéro kemler : 80

Quantités exceptées : E1

Quantité limitée : 5 kg

Catégorie de transport : 3

Code de restriction en tunnels (ADR) : E

IMDG

Classe : 8

Groupe de séparation (IMDG) : Acides.

N° EMS : F-A, S-B

IACO / IATA

Classe : 8

Etiquette(s) de danger



14.4. Groupe d'emballage

III

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8
		Edition révisée n° : 5
		Date : 23 / 4 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
CHLORURE ETAIN (EUX) 2H2O		001184

SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant Marin (MP) : NON

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention : Matières corrosives.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

Autres informations : Le transport sous forme de courrier poste peut être interdit ou limité.

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation :

Substances extrêmement préoccupantes : Aucun des composants n'est répertorié.

Respecter l'annexe XVII du décret de IUE 1907/2006 (restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux) ainsi que leurs modifications.

WGK 1 : Considéré comme mettant faiblement en danger la qualité de l'eau.

Information sur les limites de l'utilisation :

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique pour les substances contenues dans ce produit n'a pas été effectuée.

SECTION 16. Autres informations

Utilisations recommandées & restrictions	: Utilisation industrielle .
Texte des Phrases R du § 3	: R22 : Nocif en cas d'ingestion. R34 : Provoque des brûlures. R37 : Irritant pour les voies respiratoires. R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Texte des Phrases H du § 3	: H302 - Nocif en cas d'ingestion. H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
Autres données	: ADR : European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road RID : Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods IATA : International Air Transport Association IATA-DGR : International Air Transport Association - Dangerous Goods Regulations ICAO : International Civil Aviation Organisation ICAO-TI : International Civil Aviation Organisation - Technical Instructions GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemical EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9
		Edition révisée n° : 5
		Date : 23 / 4 / 2011
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
CHLORURE ETAIN (EUX) 2H2O		001184

SECTION 16. Autres informations (suite)

CAS : Chemical Abstract Services
 LC50 : Lethal Concentration, 50 percent
 LD50 : Lethal Dose, 50 percent .

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)



Phrase(s) R

- : Nocif.
- : Corrosif.
- : R22 : Nocif en cas d'ingestion.
- : R34 : Provoque des brûlures.
- : R37 : Irritant pour les voies respiratoires.
- : R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

